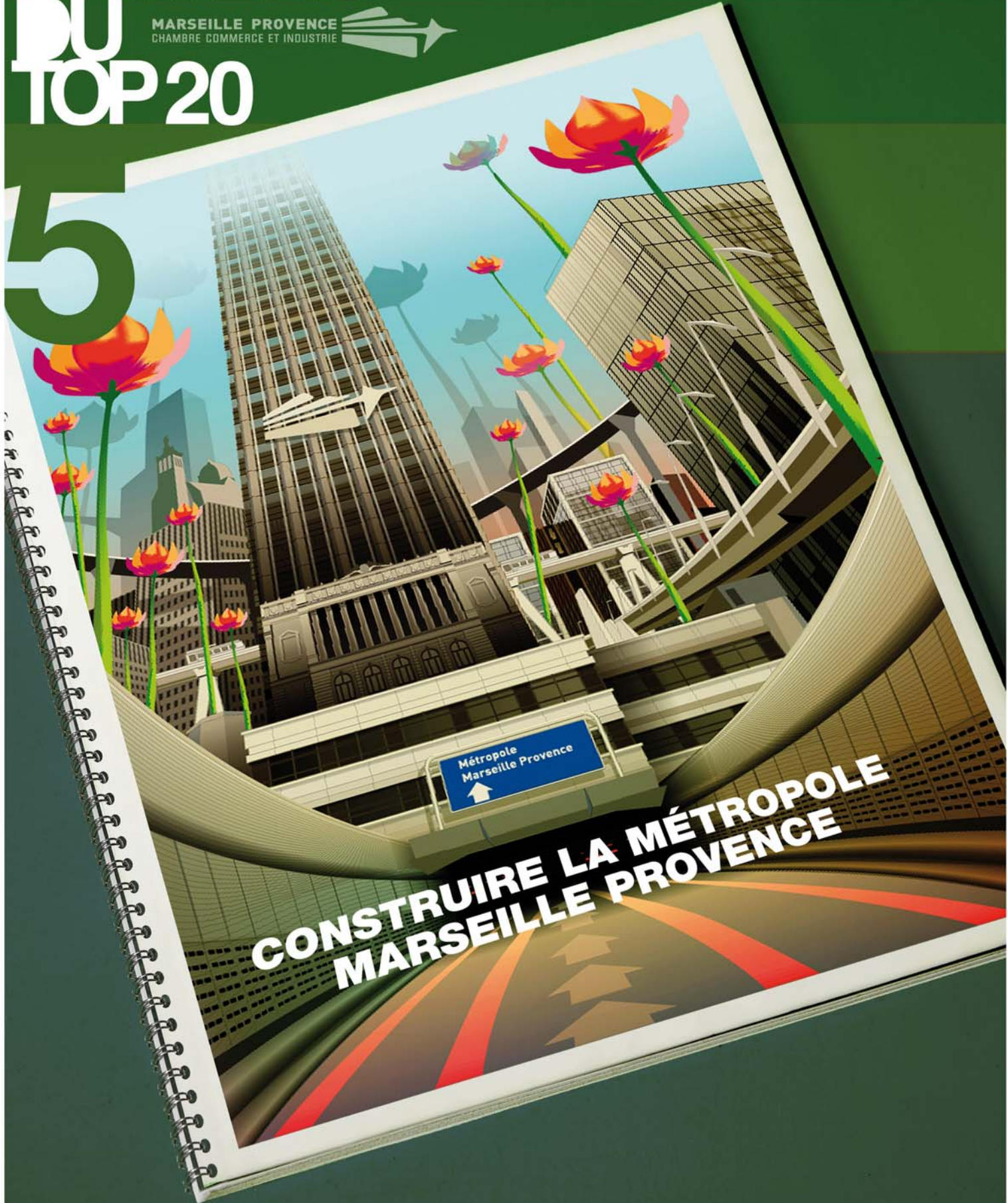


LES CAHIERS DU TOP 20

MARSEILLE PROVENCE
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE



5



**CONSTRUIRE LA MÉTROPOLE
MARSEILLE PROVENCE**

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dans le contexte de mondialisation, les hommes et les activités se concentrent sur des territoires urbains de plus en plus vastes : les grandes villes doivent désormais raisonner en termes de métropoles. Il s'agit donc d'entamer une démarche collective pour donner à Marseille Provence l'ambition métropolitaine partagée qui la rendra visible à Tokyo comme à Los Angeles.

Un territoire élargi vécu au quotidien

Débordant largement les limites urbaines classiques et transgressant allégrement les frontières administratives, la métropole recouvre avant tout une réalité économique et sociologique : elle est le reflet de la vie quotidienne de ses habitants. Regroupant lieux de vie, de travail et de loisirs, elle constitue un espace au sein duquel il est naturel et aisé de circuler. Un espace où sont mises en réseau les villes périphériques et la ville centre, voire plusieurs grandes agglomérations. Cette dimension géographique et économique qui s'ajoute au poids démographique de la métropole justifie que les pouvoirs publics investissent massivement dans des infrastructures de taille internationale (universités, aéroports, infrastructures de congrès...) et y installent des représentations emblématiques du pouvoir central. La métropole peut également, de ce fait, répondre à la demande en équipements en matière de culture, de commerce et de services d'une population très diversifiée.

La « métropole attitude »

La métropole est avant tout un ensemble humain soudé, vivant la diversité socio-culturelle et la mixité de communautés comme une richesse créatrice d'identité. Cette « métropole attitude » faite de tolérance et d'acceptation des différences est porteuse de créativité et impulse une dynamique fédératrice. La population, jeune, grossie par un afflux massif d'actifs et de leurs familles, occupe dans une forte proportion des « emplois métropolitains supérieurs » dans les services les plus évolués du tertiaire, public ou privé : administrations, ministères et enseignement supérieur, commerce et organismes internationaux, direction d'entreprises, recherche et développement, banques, professions libérales...

Pouvoir politique, économique et grande accessibilité...

Alliant force de décision politique (dont des représentations diplomatiques et internationales...) et force de décision économique (sièges sociaux de grandes entreprises), la métropole est en prise avec les marchés et les enjeux mondiaux. Elle est apte à acquérir, traiter et utiliser l'information de manière performante. Elle est en particulier la championne des TIC* et de l'économie de la connaissance. Elle possède des modes de liaison favorisant tous azimuts sa grande accessibilité : air, fer, mer, fleuve, réseau numérique aussi bien que réseau routier.

* Technologies de l'Information et de la Communication.

CREUSET DE TALENTS

Au-delà de sa taille, une métropole se reconnaît à son rayonnement et à son attractivité. Captant les talents et les entreprises clefs de l'économie du futur, elle se conçoit comme un lieu de créativité, d'innovations et de projets. Son identité partagée par tous les acteurs assoit sa légitimité en interne et en externe.

L'AMBITION TOP 20 ET LES CAHIERS

Marseille Provence était classée 23^e au hit parade des métropoles européennes en 2003(*). Elle pourrait faire mieux. Avec l'appui de tous les acteurs, la CCI Marseille Provence veut la faire passer à la 20^e place (Ambition Top 20). Mais sur quel territoire et sur quelle vision partagée construire l'ambition métropolitaine de Marseille Provence dont le manque de cohérence est un point faible ? La CCI Marseille Provence présente les grandes lignes de sa réflexion stratégique dans ce 5^e numéro des Cahiers du Top 20, une collection dont le but est de mieux faire comprendre les enjeux économiques du territoire.

*Selon une étude de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (Diact).

POURQUOI ON EN PARLE?

Pour que le territoire métropolitain de Marseille Provence soit compétitif face à ses challengers européens, une seule solution : mettre rapidement en commun les énergies et prévoir dès maintenant son développement à vingt ans. La CCI Marseille Provence apporte sa contribution à ce grand projet qui fait partie des défis du Top 20.



Métropole connection

L'analyse des flux de circulation travail-domicile, à l'intérieur du périmètre reliant Marseille à l'ouest de l'Etang-de-Berre, Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Aubagne et Cassis-La Ciotat, montre que les habitants de Marseille Provence vivent déjà au quotidien le territoire métropolitain. Mais ce territoire recoupe des intercommunalités différentes et mérite d'être mieux interconnecté et mieux coordonné. Il est important de poser dès maintenant les premiers jalons pour lui donner un mode de gouvernance collective accepté par tous. Mais aussi d'imaginer ce que sera son périmètre dans vingt ans et prévoir ensemble des investissements du futur. Au risque, sinon, de voir la métropole rater le coche.

Course contre la montre

La concurrence est en effet rude entre les métropoles européennes. Interfaces privilégiées entre les circuits économiques mondiaux et les espaces régionaux, celles-ci se battent pour capter les flux de richesse et les redistribuer avec une valeur ajoutée... et l'Europe est en train de se construire autour d'elles.

A l'interconnexion des mondes du public et du privé, la CCI Marseille Provence, forte de son expertise et de sa neutralité politique, joue son rôle de Parlement de l'économie pour impulser la croissance en invitant tous les acteurs à anticiper ensemble les réponses aux enjeux de demain. C'est la clef du succès.

Trouver sa marque

Pour se placer sur l'échiquier mondial et s'y affirmer comme chef de file de tout un territoire, Marseille Provence doit au préalable se bâtir une image, reflétant son identité et reconnue au niveau régional, national et international. La métropole doit ainsi trouver « sa » marque, la décliner dans chaque projet métropolitain et rassembler autour d'elle la performance collective. Là aussi, le temps presse.

LES ENJEUX MAJEURS POUR MARSEILLE PROVENCE

Les éléments rares à capter

- Produits et services à haute valeur ajoutée
- Emplois métropolitains supérieurs
- Investissements directs étrangers (IDE)
- Inscription dans des projets d'envergure nationale et internationale, aides publiques à l'appui
- Grandes manifestations internationales

La « créative touch »

- Utiliser l'énergie culturelle populaire comme levier de la créativité et de l'innovation -
- Mettre en résonance la créativité et l'esprit métropolitain.

Les critères de rayonnement obligés

- Accessibilité et ouverture sur le monde
- Puissance économique (banques, entreprises, etc. internationales de haut niveau)
- Appareil de recherche efficace
- Projets, équipements attractifs à rayonnement international (culture, tourisme, événements).

OÙ EN EST MARSEILLE PROVENCE ?

Mosaïque d'espaces à forte identité, dotés chacun d'un pouvoir décisionnel autonome, la métropole Marseille Provence allie potentiel de richesses exceptionnelles et complexité de mise en œuvre. Quelques grands projets communs fédèrent cependant d'ores et déjà tous les acteurs.



Un morcellement administratif

Quand l'une tousse, l'autre s'enrhume... Les huit intercommunalités composant le territoire métropolitain ont beau être séparées par des frontières administratives, elles sont économiquement interdépendantes les unes des autres. Et pourtant, à l'heure actuelle, chacune concocte son propre plan de développement. Ce morcellement ne facilite ni la gestion des contraintes physiques nées de la multipolarité de Marseille Provence, ni les regroupements de moyens, ni les visions prospectives à l'échelle métropolitaine, ni la lisibilité à l'extérieur.

Un territoire de projets

Sur le terrain, l'idée métropolitaine fait cependant son chemin. En 2005, les huit intercommunalités se sont réunies pour répondre à un appel à projets de coopération métropolitaine. Tombé en désuétude depuis, la démarche a cependant initié les premiers rapprochements. Université, liaisons ferrées, activité portuaire, ITER... des réalités communes s'imposent aussi parfois et démontrent plus encore s'il le fallait l'interdépendance qui peut jouer le rôle de ciment.

Des tests de gouvernance collective

Conseils municipaux, conseils des EPCI*, Conseil Général, Conseil Régional... les structures administratives présentes sur le territoire métropolitain ont toutes une légitimité à exercer une action de gouvernance collective sur tout ou partie de la métropole. Il est donc indispensable d'améliorer leur coordination sur le terrain, autour d'axes de développements concrets et de projets fédérateurs permettant de « tester » cette gouvernance collective afin de lui donner corps. Plusieurs projets ont déjà vu le jour, tels Marseille Capitale européenne de la culture 2013, ou le Ticket unique de transport. D'autres sont à venir... Pour nourrir ce débat, la CCI Marseille Provence propose, outre les Cahiers du Top 20, une publication, *Dynamiques métropolitaines*, réalisée en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise et l'établissement public Euroméditerranée.

* *Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.*

LES 5 ATOUTS IDENTITAIRES DE MARSEILLE PROVENCE

- > Position géostratégique sur l'Euroméditerranée
- > Nature et cadre de vie en phase avec les nouvelles façons de vivre des urbains : moitié du territoire classée en espaces naturels
- > Richesse historique, patrimoniale et culturelle – Co-existence de communautés et diasporas débouchant sur un climat social apaisé – Créativité («talents, technologies, tolérance»).
- > Industries clefs et grands projets structurants : ITER, Fos XXL, microélectronique (40% de la production française), Euroméditerranée, Arbois... mais également les industries de l'extrême (spatial / nucléaire / offshore).
- > Secteur logistique majeur : forte intermodalité (aéroport, deux gares TGV, ports maritime et fluvial...) et plates-formes d'importance internationale.

LES 5 HANDICAPS À DÉPASSER

- > Situation périphérique par rapport à l'Europe du nord, modèle économique et politique actuellement dominant.
- > Difficultés de liaisons terrestres et de grande accessibilité - Villes côtières mal reliées entre elles et avec leur arrière-pays
- > Retard dans l'économie de la connaissance : faiblesse de la Recherche & Développement, surtout privée
- > Manque d'image sérieuse : Marseille est plus connue pour son pastis et l'OM que pour ses hautes technologies
- > Absence de visibilité et de lisibilité nationale et internationale, qui l'empêche d'attirer des « clients » : étudiants, entreprises...

COMMENT FONT LES AUTRES ?

Engagé dans une compétition mondiale, chaque territoire métropolitain cherche à asseoir sa notoriété et son image en occupant un créneau spécifique qui le distingue des autres. Zoom sur trois démarches très volontaristes.



Turin : collaboration public-privé

Face aux difficultés de Fiat et à la crise manufacturière, Turin élabore dès les années 90 un premier plan stratégique qui porte en germe les ingrédients d'une véritable métropolisation. Fondé sur le « jouer collectif », et boosté par des capitaux publics et privés, il rassemble autour de lui une centaine d'acteurs sociaux, économiques et culturels. Ses objectifs : une plate-forme logistique, une ambition culturelle, un tourisme et des événements de niveau international. Les JO de 2006 le clôturent en point d'orgue.

Un second « master plan » prend immédiatement le relais pour positionner l'aire métropolitaine turinoise. Projet pilote en Italie, la Torino Nuova Economia (TNE) fait de l'économie de la connaissance sa priorité transversale, et symbolise la volonté de mettre en synergie, sur un lieu historique (Mirafiori) université, recherche, production technologique et innovatrice, art et culture, environnement et énergie.



Hambourg : un label à l'international

En adaptant son port au développement très rapide des échanges maritimes, Hambourg a affiché dès les années 1990 sa volonté de se positionner comme une métropole à rayonnement mondial. Elle mise également sur la notoriété culturelle et événementielle et sur le tourisme.

Son projet emblématique, Hafen City représente une expansion de 155 ha (+40%) du centre ville vers l'Elbe, avec la réhabilitation d'un espace portuaire désaffecté, où se mêleront bâtiments d'habitation, bureaux, infrastructures culturelles et de loisirs.

Objectif : développer les standards architecturaux internationaux les plus performants et innovateurs.

Particularité : outre la mesure annuelle de ses performances économiques objectives, Hambourg a aussi identifié des moteurs d'attractivité fondés sur la perception. Une structure de gouvernance métropolitaine est ainsi spécifiquement dédiée à la promotion de la marque «Hambourg» sur la scène internationale. Elle est dotée d'un budget de 5 millions d'euros et d'une équipe de cinq personnes.



Barcelone : un mode de gouvernance original

Depuis 2003, Barcelone a élaboré un Plan stratégique de la région métropolitaine de Barcelone (RMB). Il concerne 36 communes et plus de 3 millions d'habitants. Les axes forts de ce plan sont classiques : stratégies de leadership, d'excellence économique, de qualité de vie, d'accessibilité et de durabilité. L'originalité vient sans doute du mode de gouvernance adapté à la diversité territoriale. Une association privée comptant près de 300 membres avec des commissions de type « think tank » (laboratoire d'idées), et des commissions exécutives coordonnent l'ensemble.

Le fonctionnement de cette association fondée sur le consensus, la coopération public-privé et la cohésion sociale, la désigne comme une instance de lobbying efficace en faveur de la RMB. Les acteurs locaux l'apprécient pour sa neutralité et sa vision cohérente d'une planification à moyen terme rassemblant l'ensemble des forces en présence. Un modèle de gouvernance tourné vers l'efficacité.

LE GRAND LYON EN MARCHÉ

1992 : Projet d'agglomération « Lyon 2010 » qui intègre une vision politique et un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme.

1997 : Mise en place d'une démarche prospective collective «Millénaire 3», centre de ressources, pilote des études et incubateur des nouvelles politiques du Grand Lyon

2008 : Publication de la Vision métropolitaine-Lyon 2020, associant élus, société civile et techniciens. Nourrie par un travail sur les représentations symboliques de la métropole, la démarche vise notamment à en renforcer la visibilité et la lisibilité à l'international.

MARGES DE MANŒUVRE

Le penser métropolitain commence à entrer dans les mœurs et quelques jalons consensuels ont déjà été posés, à l'initiative notamment du club d'entreprises Ambition Top 20. Le temps est venu d'accélérer le « jouer collectif ».



Métropole d'Europe et de Méditerranée

Strasbourg s'affiche comme capitale de l'Europe en France. A Marseille Provence d'assumer sa place de carrefour de la Méditerranée... Forte de son passé maritime et de son commerce avec l'Orient, de son positionnement géographique et économique, la métropole, territoire frontière entre l'Europe et la Méditerranée, est en effet légitime pour être un acteur majeur dans la dynamique des échanges commerciaux et diplomatiques entre le Nord et le Sud, ainsi que le détaille le n°4 des Cahiers du Top 20.

Des objectifs prioritaires

Pour ancrer Marseille Provence dans le « happy few » des métropoles européennes et mondiales, la CCI Marseille Provence propose aux partenaires de se rassembler rapidement autour de cinq axes prioritaires, en phase avec les atouts identitaires du territoire.

- > L'industrie de la connaissance et de la recherche : développement du projet emblématique ITER et des ressources existantes, rassemblées notamment dans les 9 pôles de compétitivité de Paca labellisés par l'Etat. Certains ont une envergure mondiale.
- > Le développement de la logistique et du portuaire, afin de faire de Marseille Provence un hub euro-méditerranéen multimodal en même temps qu'un port de croisières majeur.
- > Le tourisme et la culture, facteurs clefs d'attraction des populations, alliés à l'esprit de créativité économique.
- > Le renforcement des échanges diplomatiques et commerciaux, alimentant l'imaginaire qui entoure Marseille.
- > Le développement durable, pour renforcer la qualité de vie et faire de Marseille Provence une référence mondiale.

La méthode : un forum métropolitain

Pour concrétiser cette nouvelle ambition métropolitaine, le Club Marseille Provence Ambition Top 20 propose de créer un lieu d'échanges et de coordination informel, souple et pragmatique : le « forum métropolitain ». Il examinerait des dossiers structurants et réunirait autour de projets précis les acteurs concernés : élus des diverses collectivités territoriales, acteurs économiques, culturels, universitaires, associatifs, syndicaux. Objectif : instaurer très rapidement le « jouer collectif » autour de sujets emblématiques et consensuels.

LES GRANDS CHANTIERS

En cours

- > Grande université d'envergure internationale avec la fusion des trois entités actuelles (Universités d'Aix-Marseille - UI, UII, UIII)
- > Réforme portuaire
- > Candidature de Marseille Provence au titre de Capitale européenne de la culture 2013.

A venir

- > Outil partagé de promotion du tourisme d'affaires
- > Valorisation et élargissement des représentations internationales existantes. Aujourd'hui : 65 consulats, Ubifrance, ONUDI, Conseil mondial de l'eau, Banque mondiale, Institut de la Méditerranée ...
- > Politique pilote de développement durable sur le territoire Fos-Lavéra-Berre.

LES URGENCES PRÉALABLES

> **La maîtrise métropolitaine du foncier**, pour que le niveau de prix ne soit pas dissuasif. Enjeux : construire 3000 logements supplémentaires par an pour les actifs, réaliser des zones d'activités et des zones commerciales ; améliorer le système de transports métropolitains.

> **La grande accessibilité**, interne et externe, de toute la région Paca, critère indispensable à son rayonnement. Pour être forte, une métropole doit s'inscrire dans une région forte. Les intérêts de ces deux acteurs sont donc convergents. Priorités : une LGV PACA pour les passagers maillant les villes capitales de la région ; une liaison ferroviaire Marseille-Turin pour le fret avec le percement du Montgenèvre.

ECHÉANCES ET CALENDRIER

Des projets importants par leurs dimensions ou leur contenu vont marquer l'avenir du territoire. Quelques échéances en guise de repères.



2013 : Marseille Provence, Capitale européenne de la culture

Septembre à décembre 2008 : Jury final et annonce de la ville sélectionnée en France et en Slovaquie comme Capitale européenne de la culture en 2013.

2009 à 2013 : Mise en œuvre opérationnelle et organisation de l'événement.

Ticket unique de transport

Dernier trimestre 2008 : Mise en place d'un ticket unique pour les 18 communes de la Communauté urbaine de Marseille.

Liaisons ferroviaires au sein de la métropole

- > Fin 2008 : mise en fonction de la ligne Aix-Marseille modernisée dont les travaux avaient démarré fin 2006.
- > Horizon 2013 : 3ème voie Marseille-Aubagne : inscrite au CPER 2007-2013.
- > Modernisation et ouverture aux voyageurs de la ligne Rognac-Aix : les études de faisabilité sont inscrites au CPER 2007-2013.
- > Fin 2008 : ouverture de la Halte des Aymards (aéroport)

LGV Paca

Le débat public de 2005 retient le scénario des «métropoles du sud» (passage par Toulon et Marseille) comme scénario de référence.

3 octobre 2008 : Réunion de remise des conclusions de l'étude de Réseau ferré de France et présentation du tracé retenu.

Tunnel du Montgenèvre

Pour une liaison fret Marseille Turin : l'étude de faisabilité est inscrite au CPER 2007-2013.

Port

La loi portant la réforme portuaire a été promulguée le 4 juillet 2008. L'accord social sur les conditions de mise en oeuvre devant être négocié avant le 1er novembre 2008.

Aéroport

Montée en puissance de la plate forme low cost notamment avec l'arrivée à Marseille Provence du low cost Gernanwings leader sur Cologne/Bonn.

Universités/Projet Campus

11 juillet 2008 : Le projet du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Aix-Marseille (entraînant une dotation globale de 686 millions d'euros) reçoit le label Campus. Jusqu'en février 2009 : Définition des plans et chiffrages des projets de réhabilitation et d'aménagement sur les deux grands sites choisis (Schuman à Aix et Luminy à Marseille) et négociation des accords de partenariats public-privé (PPP).

ITER

Janvier 2008-mi-2009 : travaux d'aménagement de l'itinéraire d'ITER (100 km et un budget de 80 millions d'euros), entamés en janvier, et du quai de débarquement créé au Port de la Pointe, à Berre, pour accueillir les composants du réacteur acheminés par bateau. Été 2008 : démarrage de la construction de l'école internationale de Manosque 2009 : lancement des appels d'offres pour la construction du siège Iter à côté du CEA Cadarache et démarrage des travaux. 2009 : fin de l'aménagement de la plate-forme de 40 ha sur laquelle seront implantées les installations de recherche. Le coup d'envoi a été donné en mai 2008. 2010 : début de l'assemblage du réacteur. 2016 : phase opérationnelle d'Iter. L'équipe internationale est composée de 1000 chercheurs et administratifs.

LES ACTEURS ET LES RESSOURCES

Les collectivités locales concernées

Les huit intercommunalités du territoire métropolitain:
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
(18 communes)
Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
(34 communes)
Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest Provence
(6 communes)
Communauté d'Agglomération d'Aubagne et de l'Etoile
(11 communes)
Agglopôle Provence
(Salon-Etang de Berre-Durance, 17 communes)
Communauté de Communes Rhône-Alpille-Durance
(10 communes)
Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
(5 communes)
Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles
(10 communes)
Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Les partenaires institutionnels économiques

Aéroport international Marseille Provence
Agam, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
AUPA, Agence d'urbanisme du pays d'Aix
CCI Marseille Provence
CCI du Pays d'Arles
Club Marseille Provence Ambition Top 20
CRICI Pacac
EPAD, établissement public d'aménagement
et de développement Ouest Provence
Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM)
Metrex (organisation non gouvernementale d'aires métropolitaines
européennes)
Port autonome de Marseille-Fos
Préfecture de région Paca et Préfecture des Bouches-du-Rhône/
Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar)
Provence Promotion
SNCF/RFF
UPE 13
UPR

Les documents de référence

Sur les sites ci-dessous, vous trouverez une série de rapports et documents à consulter ou à télécharger

www.ccimp.com/rubrique Notre projet

www.diact.gouv.fr : «les villes européennes- analyse comparative» (2003), «Pour un rayonnement européen des métropoles françaises» (2004), «Territoires 2030» (2006).

<http://creativeclass.com> et « The rise of the créative class » de Richard Florida, éd. Basic Book, 2002.

www.agam.org

www.euromediterranee.fr

Audit urbain 2001 issue de Eurostat et la direction des politiques régionales européennes.
http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/urban/audit/index_fr.htm

Cushman & Wakefield classement annuel en terme d'attractivité entreprises : www.europinvest-paris.com

Metrex : organisation des aires métropolitaines européennes.
<http://www.eurometrex.org>